



>> Les quatre derniers numéros de "La presse lue par le SERCE", sont en ligne www.serce.fr, rubrique "Publications / La presse lue par le SERCE"

Le Serce vous souhaite de Joyeuses Fêtes !

ZOOM

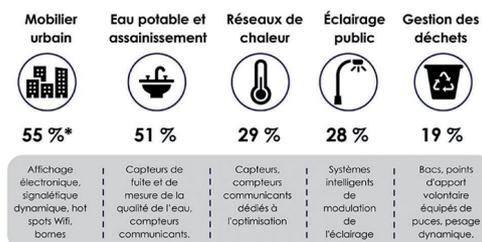
> La smart city ne doit pas être l'apanage des métropoles

"Une ville qui ne se connecte pas, n'a pas d'avenir" a déclaré **Denis Thuriot, le maire de Nevers (58)** à l'occasion du 11^{ème} Rendez-vous de l'intelligence locale organisé par l'association des élus de villes moyennes, **Villes de France**. Celle-ci a remis au **Secrétaire d'État au numérique, Mounir Mahjoubi** un manifeste intitulé "**Villes intelligentes, villes humaines, villes d'avenir**".

Parmi les messages que l'association entendait faire passer, en particulier à destination des acteurs privés (Orange, La Poste, Enedis, Suez, Engie, etc) figurait en bonne place l'idée qu'il appartient aux élus locaux de définir un projet et ses objectifs. L'impulsion et la réussite du projet nécessite impérativement que le maire soit porteur d'une vision et les techniciens doivent être au service des politiques. **Le Plan "Action Coeur de ville"** devrait permettre d'accélérer la diffusion des bonnes pratiques dans la mise en oeuvre des solutions permettant de rendre la ville intelligente.

L'association Villes de France propose notamment de **créer un fonds d'innovation numérique** dédié à la mutualisation et au développement de solutions à destination des villes moyennes et de les fédérer autour d'une **plateforme d'achats groupés**. Elle plaide également pour **favoriser le développement de plateformes informatiques sur le cloud** entre collectivités, à l'échelle d'une intercommunalité ou d'un

Services urbains intelligents : principaux domaines d'intervention des collectivités.



© Tactis

groupement d'intercommunalités afin de déployer des solutions partagées.

Elle réclame également la **création d'un guichet unique** au sein de l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires**. Il permettrait d'informer les maires et leurs équipes sur les **financements de la ville intelligente** : fonds et programmes européens, nationaux et régionaux.

► Télécharger le [Manifeste de Villes de France](http://www.villesdefrance.fr) (source : <http://www.villesdefrance.fr>)

> www.lagazettedescommunes.com - www.banquedesterritoires.fr - 13/12/18

> ÉCONOMIE

Le 5 décembre dernier, **le gouvernement** a annoncé la **suppression de plusieurs mesures fiscales pesant sur les carburants** : la hausse de **la contribution climat-énergie, dite "taxe carbone"** ainsi que la **convergence de la fiscalité du diesel et de l'essence** ont ainsi été gelées pour l'année 2019. Il a également renoncé à supprimer pour l'année 2019, le taux réduit de TICPE sur le **Gazole Non Routier (GNR)** qui s'appliquait jusqu'à présent aux entreprises de BTP. Le gouvernement prévoit d'engager des négociations avec les professionnels du secteur au cours des prochains mois.

> Contexte - 5/12/18 - www.actu-environnement.com - 6/12/18

Les secteurs de la grande distribution et du commerce, de la logistique, l'industrie agroalimentaire et le tourisme ont été fortement affectés par les événements de ces dernières semaines. Le **Ministre de l'Économie, Bruno Lemaire** envisage une régression du taux de croissance à hauteur de 0,1 point du PIB, tandis que la **Banque de France** table quant à elle sur une perte de 0,2 point au dernier trimestre. L'objectif du gouvernement d'une croissance de 1,7 % cette année apparaît désormais inaccessible. Dans l'industrie, "l'agroalimentaire, du fait des difficultés rencontrées par une partie des commerces et le secteur automobile ont été particulièrement impactés" indiquent les économistes de la Banque de France. L'activité a également marqué le pas dans le **domaine des services**, notamment dans les transports, la restauration et la réparation automobile. La confiance des ménages a chuté pour revenir à son niveau de 2015, considérant les perspectives de leur pouvoir d'achat au plus bas depuis près de 4 ans.

> [Les Echos - Le Figaro - 11/12/18](#)

Dans le cadre de l'**examen du Projet de loi de Finances 2019**, les **sénateurs** ont voté la **création d'une "Commission départementale des investissements locaux"**, contre l'avis du gouvernement. Celle-ci serait chargée de contrôler la répartition de la **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** et de la part départementale de la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local des communes et de leurs groupements (DSIL)**. Destinataire de la liste des demandes de subvention adressées au Préfet de département, elle serait habilitée à formuler un avis. Le Préfet devrait tenir compte des priorités fixées par la Commission et justifier ses choix et critères retenus pour sélectionner ou rejeter les demandes de subvention. Le **ministre des collectivités, Sébastien Lecornu**, a déclaré souhaiter lancer "**un groupe de travail sur l'investissement local**" avec des parlementaires auquel il souhaiterait adjoindre des représentants des associations d'élus mais également "**des bénéficiaires de la commande publique (FNTP, Capeb, etc.)**", afin de disposer de données un peu plus fines sur le sujet". Les sénateurs veulent également "sécuriser le dispositif des **fonds de concours**, que les **syndicats d'énergie** mettent en oeuvre depuis de nombreuses années pour financer des actions pour le compte de leurs communes membres, notamment en matière d'**éclairage public et de transition énergétique** (travaux d'efficacité énergétique et développement d'installations de production à l'aide d'énergies renouvelables)". Pour soutenir l'investissement des **petites communes de moins de 1000 habitants**, les sénateurs ont également adopté l'abaissement du seuil de participation minimale au financement d'un projet de 20 % à 5 %.

> [www.lagazettedescommunes.com - 7/12/18](#) - [www.banquedesterritoires.fr - 10/12/18](#)

> SOCIAL

La mise en oeuvre du **Plan France Très haut débit (THD)** devrait mobiliser près de **3 800 nouveaux entrants par an d'ici à 2021**. Au total, près de 22 000 personnes seront nécessaires pour étendre à l'ensemble du territoire l'accès au THD. L'effort est conséquent : **1,5 million d'heures de formation** seront mobilisées. L'offre de formation compte **6 diplômes** préparant aux métiers de la fibre optique, près de **190 organismes de formation** et **une trentaine de plateaux techniques labélisés par Objectif Fibre**. Dans le cadre de l'**Engagement pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC)** signé en novembre 2016 par Objectif Fibre, dont le SERCE est un des membres fondateurs, et différents partenaires, divers **outils de communication** seront déployés pour mieux faire connaître les métiers de la fibre optique, dont 26 fiches métiers. Parmi les métiers spécifiques, le **tireur de câbles** ou le **monteur raccordeur FttH**, côtoient des métiers plus traditionnels du BTP appliqués au marché de la fibre optique tels que **responsable de bureaux d'études, dessinateur/projeteur, conducteur de travaux ou encore chef de chantier**. Comme "2021 c'est demain", il faut aussi penser aux reconversions d'après pose, et aux métiers de la maintenance par exemple. "Différentes voies peuvent permettre d'atteindre ces objectifs : le recrutement externe, le recours à l'intérim, la mobilité interne et la polycompétence" a expliqué **Laurence Weisenbacher, Secrétaire générale du SERCE**. Un module sera consacré à la démonstration des métiers de la fibre optique et un nouveau site internet devrait être prochainement mis en ligne par Objectif Fibre. Constructys quant à lui développe actuellement un outil de formation adapté au secteur.

> [www.constructioncayola.com - www.lemoniteur.fr - 11/12/18](#)

> ENERGIE – TÉLÉCOMMUNICATION – ENVIRONNEMENT

EN FRANCE

"Le bâtiment va devenir une plateforme de services" souligne **Emmanuel François, Président de la Smart Building Alliance (SBA)**. Il estime également nécessaire de **rendre les bâtiments flexibles** en valorisant leur **capacité d'effacement**. En ce sens, **la SBA et Certivea** ont présenté à l'occasion du Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) une extension du **label Ready2Services** destiné à l'énergie : **Ready2Grids**. Celle-ci "permettra de valoriser les bâtiments flexibles, qui tiennent leurs engagements de performance et disposent d'une certaine adaptabilité pour éviter les pics de consommation fortement carbonés". **Le Gimelec** quant à lui s'appête à déployer "**Go Flex**", un **indice** "qui permet de mesurer et de valoriser le potentiel de flexibilité énergétique d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments". Grâce à cet indice, il est possible de "stimuler les consommations lors des épisodes d'abondance d'énergies renouvelables et de les effacer lors des périodes de pointe". Il permettra également de "sensibiliser le consommateur à la disponibilité et à la nature renouvelable de la ressource énergétique".

> [www.constructioncayola.com - 5/12/18](#) - [www.batiweb.com - 6/12/18](#)

La SBA et le Conservatoire national des Arts et métiers (CNAM) lancent le premier **MOOC** pour **se former au Smart building**. Il s'adresse à tous les acteurs de la construction et de l'aménagement, des industries et des services associés. Accessible gratuitement, cette formation en ligne dresse un état de l'art des technologies et des services associés au bâtiment et à la ville intelligente. Elle permettra aux parties prenantes "de comprendre les enjeux et les perspectives de ces technologies et usages émergents" et "d'acquérir un socle technique de base". La plateforme est supervisée par **Jean-Baptiste Villefort, professeur titulaire de la chaire Construction durable du Cnam** et responsable national de la spécialité BTP. L'équipe pédagogique repose sur 50 experts. Six thèmes seront abordés : enjeux et perspectives du bâtiment connecté et communicant ; nouveaux modèles, nouvelles approches ; Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; gestion des données et confiance numérique ; exemples de mise en oeuvre ; évolution des métiers liés au smart building et smart territoire. Chaque thème se compose de 6 séquences de 10 minutes associant des vidéos et des quiz. Un forum complète le dispositif. Un test final de type QCM permettra d'obtenir l'attestation de suivi avec succès. La formation se déroulera sur 6 semaines, du 25 février au 7 avril 2019.

► S'inscrire : www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNAM+01042+session01/about

> www.batiweb.com - 3/12/18

L'Ademe a publié **une étude sur "les trajectoires d'évolution du mix électrique entre 2020 et 2060"**. Qualifiée "d'étude technico-économique" par **David Marchal, Directeur adjoint du service Réseaux et Énergies renouvelables**, elle a consisté à modéliser et optimiser le coût des différentes filières de production électrique, selon 7 scénarios. Elle compare ainsi le coût complet de plusieurs évolutions contrastées du système électrique français entre 2020 et 2060, tout en veillant à ce que soit respecté l'équilibre horaire entre l'offre et la demande. D'après l'Ademe, une baisse du coût de l'électricité pour le consommateur français serait possible grâce à un fort développement de la part des énergies renouvelables, estimée à 85% en moyenne en 2050 et à plus de 95% en 2060. D'après cette étude, le prolongement d'une partie du parc nucléaire historique permettrait une transition efficiente d'un point de vue économique et climatique, alors que le développement de la filière EPR ne serait pas compétitif.

► Télécharger la [synthèse de l'étude de l'Ademe](#) (source : www.ademe.fr)

> www.journaldelenvironnement.net - www.lemoniteur.fr - 10/10/18

La Cour des Comptes a publié un **rapport intitulé "SNCF Réseau, des réformes à approfondir"**. Elle dresse le bilan des 4 dernières années (2014-2018) qui ont vu le gestionnaire d'infrastructures RFF devenir SNCF Réseau, avant que ne s'engage sa transformation en Société Anonyme à Capitaux Publics en 2020. Le bilan est sévère. La Cour des Comptes estime que SNCF Réseau ne pourra pas atteindre l'équilibre financier dans les années à venir "par la seule capacité d'autofinancement" étant donné les "forts besoins d'investissements de renouvellement, un rendement limité des redevances" et un "dimensionnement actuel du réseau". Malgré une reprise de la dette par l'État, un soutien public via des subventions d'investissement "demeure incontournable". Autre constat : les performances industrielles de SNCF Réseau sont insuffisantes. La construction des horaires est jugée obsolète et les budgets ont explosé suite au retard pris par le nouvel outil d'automatisation. La modernisation des postes d'aiguillage et du projet de poste de Commande Centralisée du Réseau (CCR) accumulant eux aussi du retard, les bénéfices attendus sont décalés dans le temps. Autre point négatif : le faible recours au numérique et à la télésurveillance pour la maintenance. La Cour des Comptes juge également les objectifs de gains de productivité peu ambitieux et les hausses d'effectifs des dernières années injustifiées.

> [Le Figaro](http://LeFigaro) - [Les Échos](http://LesÉchos) - www.journaldelenvironnement.net - 5/12/18

Un nouvel arrêté lié à la réforme "anti-endommagement" des réseaux qui encadre les travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution d'énergie est paru au JO le 30 novembre dernier. Il modifie plusieurs arrêtés et actualise le fascicule 2 du guide technique réunissant les bonnes pratiques en matière de préparation et d'exécution des travaux, en particulier sur la partie détection des réseaux existants. Il "introduit de la progressivité dans la mise en application des règles relatives à l'amélioration de la précision de la cartographie des réseaux enterrés sensibles pour la sécurité". Il fixe des délais d'application de ces mêmes règles pour les réseaux enterrés non sensibles pour la sécurité. Certaines dispositions relatives au fonctionnement du guichet unique piloté par l'Institut National de l'Environnement Industriel et des risques (Ineris) sont également modifiées.

► Télécharger l'[arrêté du 26 octobre](#) (source : Journal officiel du 30/11/2018)

> www.gazettedescommunes.com - 30/11/18

EN RÉGIONS

Auvergne Rhône-Alpes. La Métropole de Lyon tient à la disposition des professionnels (bailleurs sociaux, promoteurs, industriels,...), des collectivités et des particuliers **un cadastre solaire**. Il permet d'identifier le potentiel de production d'électricité et de chaleur par énergie solaire des toits de son territoire.

> [Le Moniteur des Travaux publics](http://LeMoniteur) 14/12/18

Bourgogne. Après Troyes l'an passé, **"Ecole spéciale du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie (ESTP)** ouvrira un **nouveau campus à Dijon (21)** à la rentrée 2019. L'objectif consiste à créer un pôle d'excellence de **formation d'ingénieur, concepteur-constructeur en infrastructures et bâtiments intelligents et durables**, tout en diversifiant les formations d'enseignement supérieur du territoire. **Une option "Smart City"** sera proposée dans le cadre de la spécialité Travaux publics. Les talents dans ce domaine sont très recherchés par les entreprises locales. Le Campus de 10 000 m² est en cours de construction. Les enseignements dispensés seront identiques à ceux proposés à Cachan et à Troyes. L'ESTP s'est donnée un objectif de 200 étudiants pour ce nouveau campus d'ici à 2021 et plus de 300 d'ici 2025.

> www.lemoniteur.fr - 3/12/18 - www.constructioncayola.com - 30/11/18

Pays de la Loire. Le maire d'Angers **Christophe Béchu** souhaite qu'**Angers Loire Métropole (49)** devienne la référence française en matière de **ville intelligente et connectée**, devant Dijon (21). La ville lancera le 18 décembre 2018 un **marché public global de performance** relatif à la conception et à la réalisation d'un projet de territoire intelligent. Il devra satisfaire trois objectifs : réaliser des économies sur les consommations et les ressources, améliorer et créer de nouveaux services aux habitants et optimiser la gestion du service public et de ses coûts de fonctionnement. Prévu pour une **durée de 12 ans**, ce marché global de performance sera lancé en **groupement de commandes, pour un montant estimé à 120 M€**. Les prestations attendues portent sur la conception, la fourniture et l'exploitation d'une plateforme de monitoring urbain et de gestion des données ; la pose et la maintenance de capteurs et d'infrastructures communicantes ; la fourniture et l'exploitation d'infrastructures pour l'éclairage public et la signalisation. Trois ou quatre candidats seront retenus d'ici fin février pour participer à un dialogue compétitif qui se conclura l'été prochain. Cette phase permettra de préciser les offres dans différents domaines : **gestion des bâtiments, espaces verts, déchets, stationnement, sécurité, transports en commun...** Le résultat sera révélé en septembre 2019 pour un lancement des premières réalisations en 2020. Un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** sera lancé en parallèle afin d'associer les entreprises locales dans la démarche.

> [Le Moniteur des Travaux publics - 14/12/18](#)

DANS LE MONDE

Les émissions mondiales de CO₂ liées aux activités humaines ont atteint un niveau historique de 37,1 milliards de tonnes en 2018, après trois années de quasi stabilité de 2014 à 2016. La principale cause de ce pic s'explique par l'usage intensif du charbon, très polluant, principalement en Chine et en Inde. En 2018, les politiques menées par les deux pays les plus pollueurs, **la Chine** (26 % des émissions mondiales) et les **Etats-Unis** (15 % du total) sont mal orientées. Troisième pollueur de la planète, **l'Union européenne** (10 % des émissions de CO₂) redeviendrait un bon élève avec un recul de 0,7 % de ses émissions en 2018, après un regain observé en 2017 de 1,4 %. En Europe, le Royaume Uni fait figure de bon élève. En privilégiant les énergies renouvelables et en substituant à ses centrales à charbon des centrales au gaz. L'Allemagne affiche un bilan stable tandis que la France fait partie des 19 pays au monde (dont le Danemark, la Suède et le Royaume Uni et les USA) ayant réduit leurs émissions sur la décennie 2008-2017 tout en affichant une croissance économique. Néanmoins, en 2018, l'hexagone devrait afficher de plus mauvais résultats liés à l'accroissement de son parc automobile et au secteur aérien.

> [Le Figaro - 6/12/18](#)

> BTP

D'après une **étude DLR - Vecteur +**, **le nombre de chantiers dans la construction diminuera légèrement en 2019**, à hauteur de 71 500 chantiers, pour un chiffre d'affaires de 124 Mds € (contre 72 000 chantiers en 2018 pour un CA de 118 Mds€ et 63 700 chantiers en 2017). D'après cette estimation, **49% des chantiers en 2019 concerneront le bâtiment** (dont 37 % pour le logement) et **51% les travaux publics** (dont 58 % concerne des travaux de voirie). Près des trois quarts des chantiers proviendront de la commande privée (73 %). Les entreprises de travaux concernées sont estimées à 16 000 entreprises. Structurellement, trois majors détiendraient 16 % de la part de marché (en nombre de marchés couverts) et 25 acteurs régionaux d'envergure nationale se partageraient 10 % du marché. Dans un contexte concurrentiel, les entreprises sont de plus en plus mobiles : 31 % des chantiers sont remportés par des entreprises domiciliées hors de France. Les marchés les plus dynamiques se situent en Ile-de-France (logements privés, centres commerciaux, parking), dans le Nord-Est (bureaux), l'Ouest (Logement). Parmi les marchés identifiés comme étant à la traîne figurent le Sud-Ouest (bâtiment santé, logement public), le Centre-Est (bureaux), le Nord-Est (sports, loisirs et culture), l'Ouest (logement public)

> [www.constructioncayola.com 10-12-2018](#)

D'après une **étude d'Euler Hermes**, leader de l'assurance crédit, **l'activité dans la construction devrait reculer en 2018**. Après dix années de croissance à l'échelle mondiale, l'année 2018 amorcerait un tournant. L'activité devrait progressivement ralentir pour atteindre 3 % de croissance en 2019, après 3,5 % en 2018 et 4 % en 2017. **Dans l'hexagone**, la croissance en volume devrait suivre cette tendance avec un **ralentissement à 1,6 % en 2018 et à 1,5 % en 2019** (contre 2,5 % en 2017). Les entreprises françaises de la construction ont subi simultanément le recul des revenus et l'augmentation des coûts provenant de la hausse du prix des matériaux de construction et des coûts de main d'oeuvre.

> [www.batiweb.com - 12/12/18](#)

> NOMINATIONS

Laurent Rojey, Ingénieur en chef des Mines, diplômé de Polytechnique succède à **Antoine Darodes** à la tête de **l'Agence numérique**.

> [Contexte - 7/12/18](#)

Claude Turmes, ancien Eurodéputé des Verts a pris ses fonctions de **ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire du Luxembourg**.

> [Contrextre - 10/12/18](#)